

# DÉLIBÉRATION

N° 20181220-10

Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne 47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS 04 73 53 24 71

Thiers Dore

contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

50

Conseillers présents :

48

Suppléants ayant voix délibérantes :

1

Conseillers représentés :

3

Total votants:

52

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2018 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président Date de la convocation : 13 décembre 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 20 décembre 2018 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

#### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean-Pierre DUBOST, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Ghislaine DUBIEN, Béatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Hélène BOUDON, Jean-Pierre MOUCHARDIAS, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

## Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Patrick SAUZEDDE à Jacques COUDOUR Philippe OSSEDAT à Tony BERNARD Françoise KORZCENIUK à Thierry BARTHELEMY

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Philippe BLANCHOZ, Bernard LORTON, André IMBERDIS, Frédérique BARADUC, Paul PERRIN, Karine BRODIN, Paul SABATIER.

Conseillère suppléante ayant voix délibérante : Séverine CHAPUIS

Secrétaire de séance : Benoit GENEIX

CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « RÉSEAUX FONCIERS AGRICOLES »

Rapporteur: Daniel BERTHUCAT, Vice-Président

### AR PREFECTURE

063-200070712-20181220-20181220\_10-DE

Regu le 07/01/2019

Le rapporteur informe l'assemblée que, dans la mesure où la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM) a conventionné avec le Conseil départemental pour la mise en place d'une animation territoriale dans le domaine agricole, il n'est plus opportun de conserver un budget annexe dédié à ces questions.

C'est pourquoi, il est proposé de clôturer ce budget « réseaux fonciers agricoles », n° SIRET 20007071200092, au sortir de l'exercice 2018. Cela s'accompagne de la reprise des résultats 2018 et des engagements en cours (tant en dépenses qu'en recettes) de ce budget annexe dans le budget général/principal.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la clôture du budget annexe « réseaux fonciers agricoles » au 31 décembre 2018 dans les conditions précitées,
- Autorise le Président à signer tous documents relatifs à ce dossier.

**TOTAL VOTANTS: 52** 

**TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 52** 

Abstentions:

Conseillers présents : 49

Pour: 52

Représentés: 3

Non-participation :

Contre:

Pour ampli<mark>ation</mark> certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,

Maire de Châteldon